

pour ces actions et tous les droits que la compagnie pouvait avoir ont été annulés et périmés quand elle s'est déclarée incapable de faire honneur à ses obligations.

M. le PRÉSIDENT: L'honorable député aura-t-il l'obligeance de terminer?

M. SINCLAIR: Je termine. Je regrette de ne pouvoir dire tout ce que j'aimerais à dire sur cette importante question. Je tiens à répéter cependant que je suis opposé à ce que le pays fasse de nouveaux sacrifices pour Mackenzie et Mann qui sont devenus millionnaires à nos dépens. Il n'y a pas de raison pour que le pays se charge d'une dette considérable pour acquérir des actions que la loi nous autorise à prendre sans compensation d'aucune sorte.

M. LANCTOT (texte): Monsieur le président, à titre de représentant d'un des plus beaux comtés de la province de Québec, à titre de représentant d'un comté d'agriculteurs, et étant agriculteur moi-même, je croirais faillir à mon devoir si je ne protestais pas, le plus énergiquement qu'il m'est possible de le faire, contre ce projet inique qui va hypothéquer le pays pour la jolie somme de \$650,000,000.

Je vous le demande, monsieur le président, est-il décent qu'une mesure de cette importance nous soit soumise, nous soit imposée par un Parlement qui, depuis douze mois, n'a plus de mandat du peuple et lorsque à plusieurs reprises le Gouvernement, par la bouche du très honorable premier ministre, s'est engagé, si la vie du Parlement était prolongée, à ne pas soumettre à l'attention de la Chambre des mesures contentieuses? Le chemin de fer de MM. Mackenzie et Mann a reçu de fortes subventions tant du Gouvernement fédéral que des gouvernements provinciaux et des différentes municipalités canadiennes. Avec des subsides se chiffrant à une somme aussi fabuleuse, nous aurions le droit de croire que ce chemin de fer aurait dû réussir, mais je crois que c'est plutôt le contraire qui est arrivé. D'après l'honorable ministre des Finances, le chemin de fer est en banqueroute et d'après moi, je crois avoir le droit de croire que MM. Mackenzie et Mann sont riches à millions.

Depuis 1911, le Gouvernement, qui semble avoir beaucoup d'affection ou de reconnaissance pour MM. Mackenzie et Mann—et je crois qu'en réalité il leur doit beaucoup de reconnaissance pour l'élection de 1911,—à chaque session, nous a toujours soumis des demandes d'aide pour le Nord-Canadien sous la forme de garanties de bons. Finalement, en 1914, le Gouvernement passe un contrat avec MM. Mackenzie et Mann. Pour

ma part, j'aurais pensé que la partie solvable aurait pris 60 millions des 100 millions de bons et que la partie insolvable aurait pris la balance, soit 40 millions. Mais, cependant, le chemin de fer a eu la précaution de garder la majorité des bons, afin de pouvoir plus tard se faire payer par le Gouvernement ses 60 millions; en sorte que, c'est la partie insolvable qui conduit la barque, c'est-à-dire MM. Mackenzie et Mann. Comme beaucoup d'autres députés qui m'ont précédé, je suis d'opinion qu'il n'est pas nécessaire d'acheter 60 millions de stock pour devenir propriétaire de cette voie ferrée. Il me semble qu'il aurait suffi d'acheter 11 millions de ce stock pour devenir les maîtres de la situation.

Pour ma part, si ce chemin de fer est en faillite, je préférerais de beaucoup qu'il aille entre les mains d'un receveur; là, au moins, nous connaîtrions le montant réel des dettes de la compagnie et aussi la position financière de ses créateurs; nous verrions également combien de millions ces messieurs ont de placés dans des entreprises privées au Mexique, dans l'Amérique du Sud et ici, au pays même. N'est-il pas vrai, monsieur le président, que monsieur Mackenzie habite un château superbe à Toronto, évalué à deux ou trois millions de dollars, je crois? Si tel est le cas, comment se fait-il qu'un homme qui est obligé de vendre au Gouvernement une entreprise en banqueroute, trouve cependant le moyen de se payer le luxe de vivre dans un château et pendant ce temps-là, le peuple est taxé à outrance afin de permettre à ces messieurs de vivre à ses dépens.

Passons maintenant au côté financier. Si nous ajoutons à la dette nationale celle que nous allons assumer en vertu de cette loi, nous arrivons à la somme fabuleuse de \$2,500,000,000. Dans ces circonstances, comment peut-on prétendre que le peuple du Canada peut suffire à faire marcher la guerre et aussi les chemins de fer? Pour ma part, sans hésiter, je dis qu'il est plus que temps d'arrêter et la guerre et aussi ce que j'appellerai le "scheme" des chemins de fer.

Je vois dans cette politique de chemins de fer, la répétition de l'histoire ancienne: l'approche des élections. En effet, que constatons-nous? MM. Mackenzie et Mann couchent presque tous les soirs avec les ministres ou avec le premier ministre, afin de faire adopter un bill de conscription. Sir William Mackenzie est ici, à Ottawa, depuis le retour d'Angleterre du premier ministre; il a travaillé, de concert avec lui,